

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: <http://www.contact.urssaf.fr>
Tel.: 39 57

RÉFÉRENCES

N°SIREN 791233182

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

CSPD75W8ZNID7S6

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS FRET CARGO INTERNATIONAL
30 RUE DU BALLON
93160 NOISY LE GRAND

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales des candidats à une commande au moins égale à 3000 €.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales des candidats à une commande au moins égale à 3000 euros.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

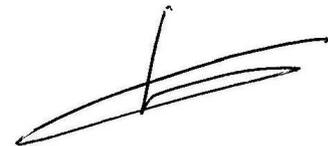
J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

Philippe Renard



CODE DE SÉCURITÉ

CSPD75W8ZNID7S6

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS FRET CARGO INTERNATIONAL
30 RUE DU BALLON
93160 NOISY LE GRAND

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 3 salariés,
- pour une masse salariale de 15940 euros,
- au titre du quatrième trimestre 2013,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
30 RUE DU BALLON	93160 NOISY LE GRAND	79123318200017

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

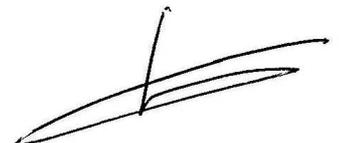
La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2013.

Fait à : MONTREUIL
le : 31/03/2014

Le Directeur
ou son délégué

Philippe Renard



* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.